

Classe de Seconde Générale et Technologique

A. Enseignements obligatoires

Les disciplines d'enseignement sont les suivantes : **français, histoire, géographie, mathématiques, physique, chimie, sciences de la vie et de la terre, éducation physique et sportive, éducation civique, juridique et sociale et langues vivantes 1 et 2.**

B. Choix des enseignements d'exploration

Chaque élève doit **OBLIGATOIREMENT** prendre **deux** enseignements d'exploration :

L'enseignement d'exploration 1 correspond à :

SES (Sciences Economiques et Sociales) **OU** **PFEG** (Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion)

L'enseignement d'exploration 2 sera choisi parmi :

- Littérature et société
- Biotechnologie
- Informatique et Création numérique (ICN)
- Sciences et laboratoire
- Sciences de l'ingénieur.
- Méthodes et pratiques scientifiques.
- LV3 Espagnol
- LV3 Italien
- Arts visuels
- Arts du son

Dans le cadre de la mise en place de la réforme du lycée, nous ne pouvons garantir le vœu n°1 à tous les élèves. Aussi est-il indispensable **de faire figurer deux autres vœux.**

C. Sections européennes

Les sections européennes "anglais" et "espagnol" concernent les élèves qui suivent l'Anglais en LV1 ou LV2, l'Espagnol en LV2. Les élèves intéressés **devront compléter une fiche de candidature spécifique.**

D. Option facultative

Le choix d'une option facultative vaut engagement pour l'année scolaire. Aucune demande de démission ne sera acceptée.

- ◆ Le choix d'une option facultative suppose que :
 - l'élève soit particulièrement MOTIVE pour cette option et qu'elle s'inscrive dans un PROJET REEL,
 - la surcharge ainsi créée ne soit pas préjudiciable à sa réussite,
 - le nombre de demandes soit suffisant pour ouvrir un groupe d'enseignement (soit en principe 10),
 - les moyens alloués et les contraintes de mise en place de l'emploi du temps le permettent.
- ◆ La liste des options facultatives s'établit dès lors de la façon suivante :
 - Education Physique et Sportive
 - Latin
 - Arts plastiques

♦ Les Ateliers :

Aéronautique - Sismologie - Théâtre - Génôme

♦ Les élèves souhaitant s'inscrire à l'enseignement « EPS option facultative » ou « Arts Plastiques » solliciteront l'avis de leurs professeurs au collège et **devront compléter une fiche de candidature spécifique**.

♦ Pour les élèves admis dans la section sportive "ski nordique", **aucune option** ne pourra être retenue au vu des contraintes d'organisation et de la charge de travail.

E. Classes à projet

En dehors des choix offerts en termes d'enseignement aux élèves, le lycée Xavier Marmier propose des classes à projets. Quatre classes seront ainsi colorées autour d'une thématique spécifique que nous vous invitons à découvrir.

Pour chacune d'elles, des équipes pédagogiques spécifiques ont choisi un thème qui sera travaillé dans le cadre habituel des cours et de façon plus poussée dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. Vous pouvez trouver d'avantage de détails sur le site internet du lycée.

Dans le dossier d'inscription, la possibilité sera donné de choisir :

1) **Spectacle vivant**

Comme spectateur ou acteur, les élèves s'ouvriront à des champs d'expression aussi variés que la danse, la musique, le théâtre... avec au final la production d'un spectacle.

2) **Mémo**

Il s'agit de (re)découvrir les infinies possibilités cognitives, notionnelles et méthodologiques, de faciliter l'acquisition des savoirs et des compétences disciplinaires.

3) **Médias**

Les supports et les flux d'informations sont des richesses qui nécessitent analyses, découvertes pratiques. A travers des situations concrètes de contenus, les élèves s'essaieront également à la production et à la diffusion de contenus multimédias (web radio, journal lycéen).

4) **Ouverture musicale**

Destinée aux élèves instrumentistes ou non mais passionnés par le monde musical dans toute sa diversité, les approches variées de cette classe s'articuleront autour de 3 axes majeurs : la culture musicale, la pratique instrumentale et l'analyse musicale.